



# Consultants en immigration: Qu'est-ce qu'ils ont le droit de faire?

De nombreux États autorisent, les non-avocats qui ne sont pas des représentants accrédités du ministère de la Justice, à fournir une assistance administrative en matière d'immigration. Ces personnes utilisent souvent le titre de “consultant en immigration” ou de “fournisseur de services d’immigration”. **Ces personnes ne sont pas des avocats et ne peuvent pas donner de conseils ou de services juridiques.**

## Les consultants en immigration peuvent

- ✓ Traduire les informations sur des documents étrangers (comme un certificat de naissance) pour un client
- ✓ Traduire les questions sur les formulaires d'immigration pour un client
- ✓ Remplir les formulaires d'immigration avec les réponses fournies par le client
- ✓ Aider à recueillir des pièces justificatives pour les applications, comme un rapport de police
- ✓ Référer les clients à un avocat sans exiger de frais pour le faire

## Les consultants en immigration ne peuvent pas

- ✗ Informer les clients des avantages d'immigration auxquels ils ont droit.
- ✗ Sélectionner ou recommander le genre de formulaire d'immigration à utiliser
- ✗ Suggérer comment répondre à une question sur un formulaire d'immigration
- ✗ Refuser de retourner les documents originaux, tels que les certificats de naissance ou les passeports aux clients
- ✗ Faire payer les clients pour les formulaires d'immigration disponibles en ligne gratuitement

Rappelles toi:

- NE JAMAIS signer de formulaires d'immigration vierges
- NE JAMAIS signer de formulaires avec de fausses informations
- Lire un formulaire d'immigration complètement avant de le signer
- Conserver des copies de chaque formulaire que vous signez

Trouvez de l'aide juridique sur [cliniclegal.org/directory](https://www.cliniclegal.org/directory). *Ce document n'est pas un avis juridique. C'est uniquement à titre d'information.*